

# Initiative régionale pour l'énergie durable (IRED) : stratégie de règlement durable de la crise de l'énergie électrique dans les États membres de l'UEMOA

L'espace UEMOA est caractérisé par la récurrence des délestages dans plusieurs pays de la zone, la vétusté du parc électrique engendrant d'importantes pertes (20 %), le faible taux d'accès à l'électricité et le coût élevé de l'électricité en rapport avec une production électrique d'origine thermique à environ 64 %.

Bien que le coût de l'électricité soit élevé, celui-ci ne répond pas à la vérité des prix au regard des compromis résultant des avantages et subventions accordés aux opérateurs d'électricité.

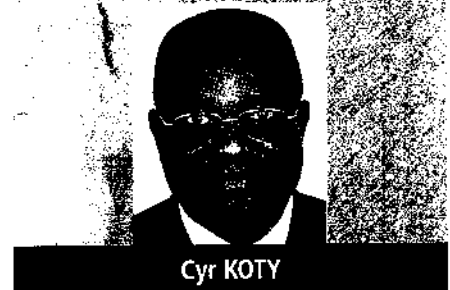
La faiblesse des investissements publics et privés dans le secteur de l'électricité ainsi que l'échec des réformes entreprises ont contribué à assombrir ce tableau déjà peu reluisant.

Les faiblesses du secteur de l'électricité méritent d'être corrigées au regard des atouts de l'UEMOA qui constitue un vaste marché intégré d'environ 90 millions d'habitants répartis sur une superficie de 3,5 millions de km<sup>2</sup>. À travers les politiques économique et énergétique communes, l'UEMOA dispose du mandat institutionnel pour créer les conditions d'un accès durable à l'énergie pour tous, et cela se traduit par la mise en place de l'IRED.

L'IRED constitue la stratégie régionale d'accès durable à l'énergie électrique dans l'espace UEMOA, à travers une vision ambitieuse à l'horizon 2030 : l'ensemble des citoyens de l'Union accéderont à une énergie à bas prix au sein d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré et harmonisé à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, produisant une énergie propre et s'appuyant sur un partenariat public-privé dynamique.

Elle se décline en trois objectifs stratégiques :

- un accès universel au service de l'électricité : le taux d'électrification au niveau régional devrait passer de 30 % en 2008 à 80 % en 2020 puis à 100 % en 2030 ;
- une réduction du prix moyen de l'électricité : le prix moyen du kWh électrique sera d'environ 30 FCFA à l'horizon 2030 ;
- une augmentation de la proportion d'énergies renouvelables et durables dans le parc de production d'électricité : cette proportion passerait de 36 % en 2007 à 82 % en 2030.



Cyr KOTY

Cyr KOTY est en charge de l'énergie au sein du Département du développement de l'entreprise, des télécommunications et de l'énergie de la Commission de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) depuis janvier 2010.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur pétrolier, il possède une riche expérience professionnelle de plus de 28 ans dans le domaine de l'énergie, des mines et des hydrocarbures.

Monsieur KOTY a occupé de hautes fonctions administratives au Bénin. Il fut notamment conseiller technique du chef de l'État, directeur général de la Société nationale de commercialisation des produits pétroliers (SONACOPSA) et il occupait le poste de directeur général de l'énergie avant de rejoindre la Commission de l'UEMOA.

ckoty@uemoa.int